



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 23 décembre 2021

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Démonstrateur de la ville durable habiter la France de demain

Dans la perspective d'accélérer la transition écologique des espaces urbanisés, l'AMI « Démonstrateurs de la ville durable » vise à la création d'un réseau national de démonstrateurs, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de transition écologique et de développement durable des espaces urbains français. Ce programme s'inscrit dans la relance de la construction durable et la démarche « Habiter la France de Demain », lancée par l'État en faveur de villes sobres, résilientes, inclusives et productives.

Un démonstrateur urbain est un projet doté d'un haut niveau d'ambition sociale et environnementale qui mobilise des solutions innovantes (techniques, technologiques, servicielles, organisationnelles, etc) :

- il est porté par une collectivité (ou un établissement public en accord avec elle), appuyé par un consortium fédérant l'ensemble des acteurs, publics ou privés, impliqués dans le projet (entreprises, associations, chercheurs, académiques etc...);
- il s'inscrit dans le cadre d'une opération d'aménagement ou de renouvellement urbain à l'échelle d'un îlot, d'un groupe d'îlots ou d'un quartier répondant aux enjeux locaux;
- il comprend une stratégie de réplication dans d'autres territoires visant à essaimer les composantes innovantes du projet.

Les lauréats de l'AMI pourront bénéficier d'une phase d'incubation du projet d'une durée de 36 mois maximum soutenue financièrement et techniquement par l'État. Arrivés à maturité, les projets bénéficieront du soutien du PIA (Programme d'investissement et d'avenir) pour leur réalisation. Tous les territoires engagés dans un projet d'aménagement sont concernés par cet AMI qu'il s'agisse de métropoles, de petites villes comme de villes moyennes. Elles peuvent être accompagnées afin d'y déployer les innovations qui répondent à leurs enjeux.

Pour plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-lancement-d-un-appel-a-manifestation-d-interet-demonstrateurs-de-la-ville>

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10
04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex